

N° de liste :

- Si vous désirez devenir membre de l'APE Le Mont, la cotisation de 40.- est à payer lors du dépôt de la liste/des articles (en cash svp).
- Les coordonnées du vendeur doivent être indiquées sur les jeux de société, les puzzles, et les jeux vidéo.
- Chaque article doit être muni d'une étiquette cartonnée, solidement attachée avec de la ficelle - **pas de ruban adhésif** - où doivent figurer le numéro de liste, le numéro d'article, une description et/ou la taille, le prix.

Nom :**Prénom :****Mail :****Tél :****Membre APE * : oui / non**** je paie la cotisation de 40.- au dépôt des articles*

No	Désignation de l'article	Prix
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		

Récupération du montant de la vente: 90% pour les membres APE et 70% pour les non-membres.

Le montant de la vente ainsi que tous les invendus sont à récupérer lors de la restitution le samedi 13 mai de 16h45 à 17h45, faute de quoi ils deviendront propriété de l'APE. L'APE décline toute responsabilité en cas de détérioration, perte ou disparition de matériel durant la vente.

Lu et approuvé le..... Signature.....